

Slame

Service local adapté pour la maîtrise de l'énergie

Compte rendu du comité Technique 4 mai 2021



AG2R LA MONDIALE

 **Solinergy**
avec Efly



TERRITOIRE
PAYS D'AIX



04/05/2021

Ordre du jour

1. Tour de table
2. Objectifs et actions du projet SLAME
3. Présentation des résultats du diagnostic (quanti et quali)
4. Indices et outils de repérage
5. Formation des professionnels
6. Modalités d'organisation du suivi des ménages

Deux associations investies dans la lutte contre la précarité énergétique

Le CPIE du Pays d'Aix - <https://cpie-paysdaix.com/>

Depuis 1997, le CPIE vise à faire émerger des solutions pour les hommes et leur environnement, dans l'intérêt commun.

- ⇒ Initier des projets de transition énergétique: écoforums, consultations, outils pédagogiques, rencontres autour d'une thématique précise, formations...
- ⇒ Sensibiliser différents publics : scolaires, entreprises, collectivités, associations... aux problématiques environnementales actuelles et à venir.
- ⇒ Conseiller particuliers et professionnels afin de minimiser leur empreinte écologique : conseils aux particuliers sur les économies d'énergie, animation du service public de la rénovation énergétique (<http://www.eco-renovez.fr/>)
- ⇒ Accompagner différents publics : bailleurs sociaux, entreprises, collectivités, établissements scolaires...dans la réalisation de leurs projets de transition énergétique et écologiques .

Solibri est spécialisée sur la prise en compte des problématiques sociales de la transition énergétique. Dotée de compétences sociales, pédagogiques et techniques, notre association conseille, accompagne et forme les professionnels dans le développement d'actions de lutte contre la précarité énergétique.

Ses deux salariés, Claire et Aurélien disposent d'une forte expertise sur le sujet de la précarité énergétique avec une expérience de plus de 15 ans dans le développement d'actions sur le sujet.

3

CPIE DU PAYS D'AIX

Virginie VIERI . - **Chargée de projet Energie Habitat –Précarité énergétique -**

Maison Energie Habitat Climat – CPIE du Pays d'Aix - 04 42 93 30 27 -

v.vieri@cpie-paysdaix.com

Christophe CAZAMIAN . **Chargé de projet Energie Habitat** *Maison Energie*

Habitat Climat – CPIE du Pays d'Aix - 04 42 93 30 26 - c.cazamian@cpie-

paysdaix.com

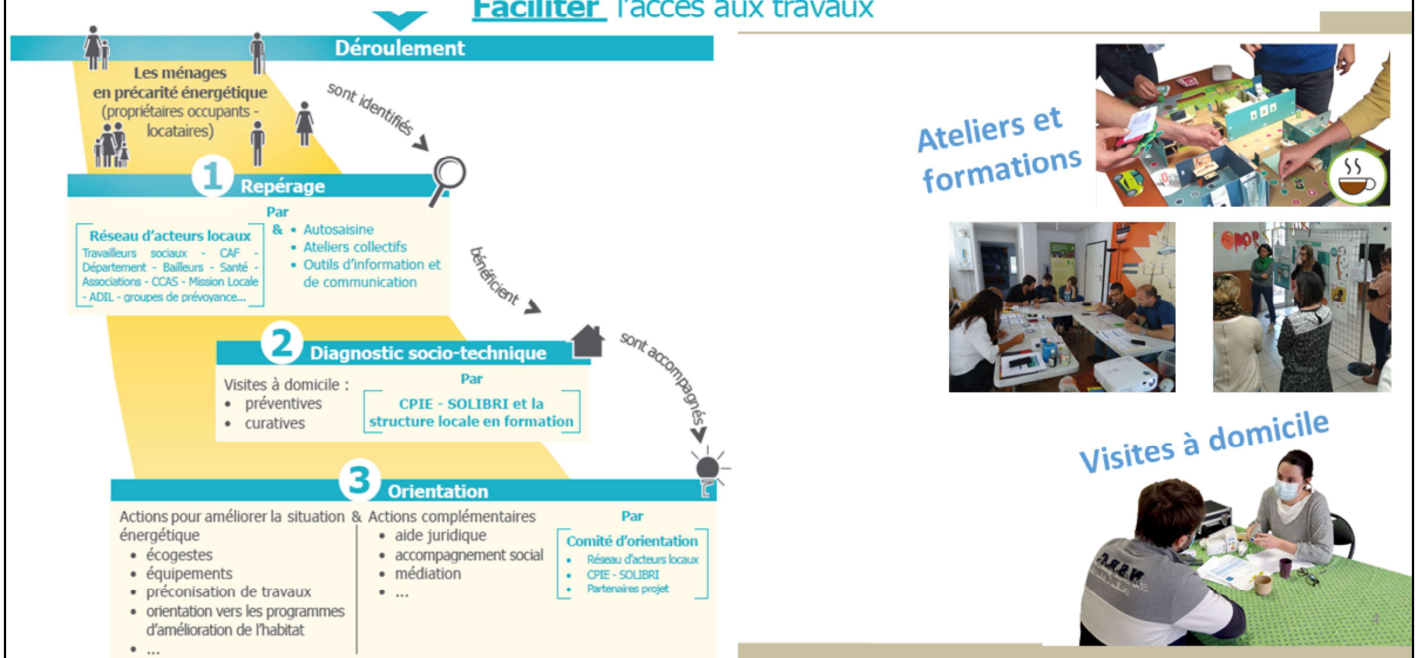
SOLIBRI

Claire BALLY : solibri@ouvaton.org 04 86 78 48 38

Aurélien BREUIL : aurelien.solibri@ouvaton.org 06 83 45 62 97

Objectifs et actions

Massifier le repérage des ménages en précarité énergétique
Traiter les problématiques par des réponses adaptées
Faciliter l'accès aux travaux



Ce projet a l'ambition de proposer et structurer des pistes d'actions pour des besoins identifiés depuis de nombreuses années mais non ou peu pourvus de réponses.

Malgré la montée en puissance des programmes et dispositifs comme le service public de la rénovation énergétique, la prise en compte des ménages modestes et très modestes dans ces dispositifs ou encore les programmes comme le PIG (Programme d'intérêt général) : il reste encore trop de ménages non accompagnés, hors dispositifs ou encore non repérés.

Si l'on parle d'un Service Local Adapté à la Maîtrise de l'Energie (SLAME) c'est pour arriver à sortir de la logique des dispositifs et chercher des réponses ADAPTÉES aux ménages.

➔ Nous visons, et ce jusqu'à mi 2022 de créer une dynamique sur le territoire qui permette à la fois de structurer un réseau d'acteurs, de les faire monter en compétence sur les thématiques de l'eau de l'énergie et de la précarité énergétique dans le logement et de proposer un accompagnement adapté aux ménages.

60 visites à domicile

Qualifier la situation des ménages

Durant la visite:

=> Analyse:

- Bâti
- Equipements
- Usages

=> Installation petits équipements économes

=> Premiers conseils donnés

Après la visite:

=> Remise d'un rapport de visite

=> Orientation vers le dispositif adapté



Concernant les actions proposées aux familles, en complément des visites, nous proposons également l'animation de 3 ateliers collectifs à organiser avec les structures locales impliquées dans ce projet.

Ces ateliers, dont le contenu sera construit et défini en fonction des besoins des publics visent à :

=> Repérer des ménages

=> les outiller pour une gestion optimisée des consommations d'eau et d'énergie

=> leur permettre d'identifier les dispositifs et structures qui peuvent répondre à leurs problématiques.

25 VAD à minima au bénéfice des habitants de la ville d'Aix-en-Provence les autres sont à répartir sur l'ensemble des communes du territoire du Pays d'Aix. (Précisions sur l'organisation de ces VAD diapo 16).

Présentation des résultats du diagnostic - éléments chiffrés

TERRITOIRE DU PAYS D'AIX : SYNTHÈSE DES DONNÉES

● 392 000 habitants

140 000 ménages

● 14 % de ménages sous le seuil de pauvreté

Soient 21 000 ménages, dont 7.200 personnes de + de 60 ans

38,8% des ménages du Pays d'Aix qui vivent sous le seuil de pauvreté sont locataires du parc privé, 33,8% sont locataires du parc social et 23,7% sont propriétaires de leur logement.

Soient 9.500 locataires du parc privé et 6000 propriétaires.

87 334 propriétaires occupants

70 301 locataires du privé

dont 27 000 dans le parc social

● 184 000 logements

● 11.000 demandes de logements sociaux

26 303 logements sociaux recensés

15 communes du territoire carencées

● 4% de logements potentiellement indignes ➡ 7000 logements occupés à 67 % par des locataires et à 32 % par des personnes de plus de 60 ans

Près d'un logement sur deux du parc privé est considéré éligible car construit il y a plus de 30 ans.



Ménages à cibler ➡ Locataires du parc privé, propriétaires occupants de plus de 60 ans.

Les autres ménages n'étant pas à exclure. Toutefois les locataires du parc privé et les propriétaires occupants en difficultés sont encore difficiles à repérer via les circuits « classiques ». Ce projet est l'occasion de renforcer le repérage des dits « invisibles ».

6

Les éléments de diagnostic sont issus de données accessibles sur le territoire du pays d'Aix et à l'échelle métropolitaine. Ces données confirment la tendance nationale des ménages les plus touchés et les plus vulnérables à la précarité énergétique à savoir les locataires du parc privé.

La priorité est donnée pour les ménages aux revenus modestes et très modestes (sur la base des plafonds définis par l'ANAH) avec les réserves que cela suppose. => *Tableau de référence des plafonds de ressources ANAH* : <https://www.anah.fr/proprietaires/proprietaires-occupants/les-conditions-de-ressources/>

En effet, un ménage peut être en situation de précarité énergétique au regard d'autres critères qui définissent cette situation (Taux d'effort énergétique 3^{ème} décile, bas revenu dépenses élevées, froid ressenti etc) alors qu'il est au dessus des plafonds ANAH. C'est le chargé de visite en lien avec le ménage et, ou le donneur d'alerte qui parvient à déterminer les difficultés du ménage et ses besoins.

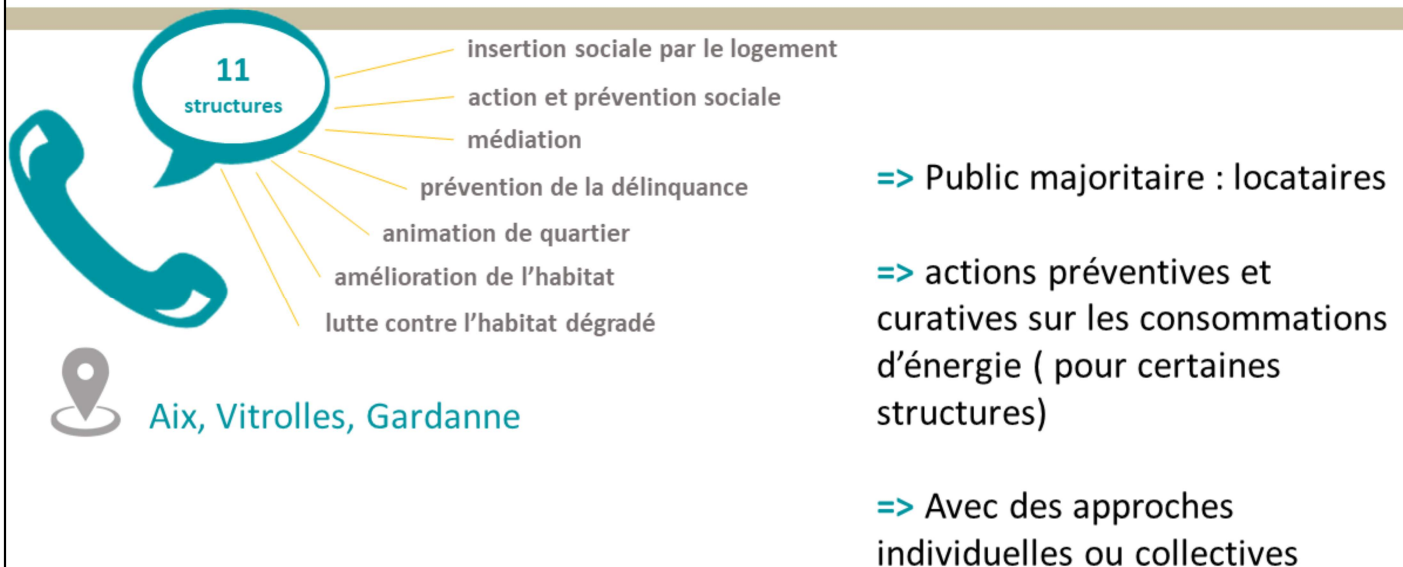
Au regard de ces données nous ciblons en priorité les locataires du parc privé. Il n'en reste pas moins qu'un ménage du parc social pourra bénéficier du programme. A noter que, si un ménage ne rentrerait pas dans le cadre du SLAME, il sera redirigé vers le service public de la rénovation énergétique et, ou vers les opérateurs du PIG ou encore vers d'autres dispositifs ad hoc.

=> Lien de téléchargement du diagnostic : <http://www.eco-renovez.fr/wp-content/uploads/2021/04/2021-03-22-SLAME-etat-des-lieux.pdf> (Les sources de données sont indiquées dans le rapport de diagnostic).

=> Définition des communes en secteur renforcé dans le cadre du PIG : « Le PIG vise les 36 communes du territoire du Pays d'Aix, six centres anciens présentant des potentiels d'habitat indigne ou très dégradé ont été identifiés et retenus [...]. L'ingénierie renforcée portera sur les centres anciens de : Aix-en-Provence, Gardanne, Lambesc, Pertuis, Peyrolles en Provence, Trets. » Source : PIG « Mieux Habiter, mieux louer » Direction Habitat CT 2.

Présentation des résultats du diagnostic –

Éléments qualitatifs issus de l'enquête auprès des professionnels



7

Nous avons souhaité compléter cet état des lieux avec des éléments qualitatifs, en réalisant des entretiens auprès des acteurs du territoire en contact avec des ménages en précarité énergétique.

Ces entretiens avaient pour objectifs :

- De recueillir des informations sur les actions que vous développez et les publics que vous accompagnez
- vous donner des éléments sur le projet SLAME et recueillir votre avis sur les différentes actions proposées.

Nous avons interrogé 11 structures réparties sur le territoire, principalement sur Aix, Vitrolles et Gardanne. Les structures enquêtées ont été choisies en fonction de leurs missions et des publics qu'elles accompagnent, et notamment les publics rencontrant des difficultés du fait de leurs ressources, de leurs dépenses d'énergie et/ou de leurs conditions d'habitat.

- le public accompagné est majoritairement locataire du parc social, les PO sollicitent peu les travailleurs sociaux. Certains d'entre vous ont souligné l'importance de travailler en direction des locataires du parc privé.
- Certaines structures mènent des actions préventives et curatives sur les

consommations d'énergie : médiation avec les fournisseurs d'énergie, constitution des dossiers FSL, aide complémentaire versée par les CCAS, et des actions de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie.

- Plusieurs structures réalisent des ateliers collectifs, les ateliers proposés dans le projet slame pourraient venir en complément de ces ateliers.

Ces 11 structures sont citées en page 7 du diagnostic : L'insertion sociale par le logement (Un Toit, AVES, ALPA, CCAS)/ L'action et la prévention sociale (CCAS, MDS) /Les actions de médiation avec les administrations, les fournisseurs de fluides (Médiance 13) /La prévention de la délinquance (ADDAP 13)/ L'animation de quartiers (AVES) /L'accompagnement des collectivités sur l'amélioration de l'habitat (Citémétrie) /La lutte contre l'habitat dégradé (Service communal d'hygiène et de santé de la ville d'Aix-en Provence).

Présentation des résultats du diagnostic –

Éléments qualitatifs issus de l'enquête auprès des professionnels

Difficultés rencontrées par les ménages sur les questions d'énergie :



Des appareils vétustes et des logements mal isolés



Le non-recours : manque d'information et de connaissance des dispositifs, fracture numérique



La récurrence des demandes d'aides aux impayés

8

A la question sur les difficultés rencontrées par les ménages en matière de précarité énergétique, les entretiens mettent en avant que :

- Les familles sont équipées d'appareils vétustes et vivent dans des logements mal isolés,
- Elles manquent souvent d'information et de connaissance sur les dispositifs, par exemple le chèque énergie a été évoqué dans les entretiens comme un dispositif peu utilisé par manque d'information. Les familles subissent également une forte fracture numérique qui augmente le risque de non recours.
- Enfin, il a été souligné que les demandes d'aides aux impayés sont souvent récurrentes et ne viennent pas régler le problème à la source, ce qui rappelle la nécessité de réaliser des travaux dans les logements.

Présentation des résultats du diagnostic –

Eléments qualitatifs issus de l'enquête auprès des professionnels

Les réponses à apporter

- => Sensibilisation et information des familles, des bailleurs, etc.
- => Faciliter l'accès aux aides à la rénovation
- => Former les professionnels
- => Soutenir les structures de médiation (avec les fournisseurs d'énergie, les bailleurs, etc.)

9

Au regard des difficultés rencontrées par les familles, les réponses proposées sont :

- à la fois de renforcer la sensibilisation et l'information, et notamment en direction des bailleurs privés sur les aides à la rénovation et les dispositifs existants sur le territoire ; et de faciliter l'accès à ces aides.

Dans le cadre du projet, le fait que le CPIE anime le service public de la rénovation énergétique est un atout et facilite l'orientation des ménages vers ce service ;

- il a également été évoqué l'intérêt de former les professionnels en contact avec les ménages (gardiens d'immeubles, travailleurs sociaux) ;
- et de soutenir les structures de médiation sur le territoire (Médiance 13 n'étant pour le moment plus financé sur le territoire).

Présentation des résultats du diagnostic –

Éléments qualitatifs issus de l'enquête auprès des professionnels

Que pensez-vous du projet SLAME ?

Actions du projet	Intérêt	Point de vigilance
Les visites à domicile	Diagnostic et conseils personnalisés, remise de kits économes	Prise de rdv rapide Ethique/déontologie Limite des conseils éco-gestes Suivi et orientation Cibles ? Locataires parc privé, propriétaires occupants âgés
Dossier ressources	Un annuaire des acteurs et des dispositifs mobilisables Répond à un fort besoin des structures	Mises à jour (envisageable dans le cadre de la mission d'animation du service public de la rénovation énergétique)
½ journée de formation	Repérer et accompagner les familles en précarité énergétique intérêt et plus particulièrement pour les travailleurs sociaux	
Ateliers collectifs de sensibilisation	Dynamique de groupe	Inadaptés pour certaines personnes

10

La dernière partie de l'enquête qualitative visait à vous demander votre avis sur la pertinence des actions proposées dans le cadre du projet SLAME :

Concernant les VAD, elles sont jugées très pertinentes et sont la force du projet. Plusieurs points de vigilance ont été exprimés :

- que les VAD soient déclenchées rapidement après l'identification de la famille,
- de cibler les locataires du parc privé et les PO notamment âgés, qui sont des publics moins connus et accompagnés par les services sociaux par exemple ;
- sur le contenu des VAD : il a été souligné que les VAD peuvent être perçues comme intrusives, et qu'il est fondamental de s'assurer d'avoir l'accord de la famille et de respecter strictement la confidentialité. C'est bien évidemment quelque chose que nous appliquons et Christophe qui réalise les visites a été formé aux postures à adopter en situation de VAD et l'entrée en relation dans un espace privé. Il est également systématiquement demandé au ménage son autorisation pour transmettre aux partenaires sociaux le rapport de la visite.
- Enfin, concernant les objectifs de ces visites, on sait que leur impact est limité si un travail post-visite n'est pas réalisé, notamment en termes de suivi et d'orientation de la famille en fonction des problèmes qu'elle rencontre et du diagnostic qui a été réalisé. Pour de nombreuses familles, on ne peut pas se limiter à donner des conseils sur les éco-gestes lorsque le problème est un problème de bâti, d'équipement, de ventilation, etc.

Quant à la pérennisation de l'action: le projet a une durée de 2 ans et notre volonté est bien entendu de le pérenniser. C'est pourquoi votre implication et celle de la collectivité est un point fondamental pour la réussite de cette première expérience et sa poursuite dans la durée.

Echanges :

=> Impact limité des VAD → le projet SLAME prévoit la mise en place d'un comité d'orientation (cf. en fin de document sur ce sujet précis)

=> Les formations visent à développer et enrichir les compétences des donneurs d'alerte

=> Suivi et orientation des ménages qui ont été visités : tout dépend de ce qui est détecté, des dispositifs existants sur le territoire, le statut d'occupation influe également, en fonction des revenus vers le service public de la rénovation énergétique selon volonté du ménage, vers ADIL (agence départementale d'information sur le logement) si problème juridique, vers des CMEI (conseillers médicaux d'environnement intérieur) si problématiques de santé, sans être exhaustif mais ce sont les pistes possibles. L'enquête a permis d'identifier les dispositifs existants notamment ceux du service hygiène de la ville ce qui nous permet d'amener une info plus précise et directe au ménage. (un point dédié au suivi est détaillé en fin de compte rendu)

=> Durée du projet et pérennisation : investissement des partenaires dans le projet dans sa poursuite est une garantie de réussite pour son fonctionnement au présent.

L'ensemble des partenaires sont assez favorables à poursuivre sous réserve des éléments d'évaluation du projet.

M. Didier Laporte (Association Un Toit)

=> Problématique de médiation au niveau local des locataires avec les grands groupes d'énergéticiens. Médiance 13 tenait cette mission sur Aix mais faute de financements n'a pas pu maintenir sa permanence localement,

→ les travailleurs sociaux ont des contacts privilégiés avec les correspondants solidarité des fournisseurs historiques

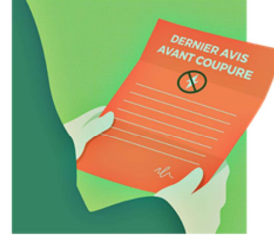
→ Médiateur national de l'énergie : <https://www.energie-mediateur.fr/> + site lié avec des fiches pratiques très bien faites en cas de litiges ou d'impayés : <https://www.energie-info.fr/>

→ CCAS : ont des liens avec les plateformes sociales de Engie et EDF mais rencontrent des difficultés avec les autres fournisseurs énergie (le département contractualise-t-il avec les autres fournisseurs dans le cadre du FSL? => lien du règlement FSL https://www.ampmetropole.fr/sites/default/files/2018-05/FSL_reglement-interieur.pdf)

Isabelle (Un toit) souhaite un suivi pour ses locataires notamment pour une prise de conscience sur les usages : la formation peut donner des éléments sur des apports pédagogiques sur ce suivi.

Repérage des ménages en précarité énergétique

Un certain nombre d'indices :



11

Repérer et informer les ménages en précarité énergétique est l'étape clé préalable à la démarche d'accompagnement.

D'autant que sur le terrain on constate souvent que des ménages n'ont pas forcément accès à l'information, pensent qu'ils ne sont pas éligibles aux aides, ont parfois honte de recourir aux dispositifs qui leur sont proposés. etc.

Pour repérer, un certain nombre d'indices peuvent alerter sur les possibles difficultés rencontrées par un ménage pour «disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires » :

- > Des factures d'énergie ou d'eau importantes
- > Si le ménage fait le choix de se chauffer : une situation d'impayé des factures d'énergie, de coupure d'énergie
- > Si le ménage veut éviter l'endettement : la restriction de chauffage, voire la privation => le ménage a froid dans son logement en hiver (ou chaud en été)
- > L'utilisation de chauffage d'appoint (poêle à pétrole, bain d'huile, soufflants) comme chauffage principal
- > La présence de condensation sur les vitres
- > Des infiltrations d'air par les menuiseries (portes ou fenêtres)
- > La présence de traces d'humidité et/ou de moisissure sur les murs/plafond/plancher
- > Un logement globalement dégradé, sans isolation et avec des équipements défectueux,
- > Des problèmes de santé liés au logement (asthme, maladies chroniques, maux de tête fréquents, allergies, etc.)

Repérage des ménages dans le cadre du SLAME

Deux formulaires en ligne : <http://www.eco-renovez.fr/action-sociale/>

1/ Un formulaire pour les ménages (auto-saisine) :

- Coordonnées
- Statut d'occupation (propriétaire, locataire...)
- Type de logement (maison, appartement)
- Problèmes rencontrés
- Acceptation d'utiliser les données en vue d'organiser la VAD

The screenshot shows the top part of the 'eco-renovez' website. The header includes the 'FAIRE' logo and navigation links: 'ECO-RÉNOVEZ', 'ECO-RÉNOVEZ & VOUS', 'AGENDA', and 'INFOS PRATIQUES'. The main content area has a heading 'Vous souhaitez bénéficier d'une visite conseil gratuite (sous conditions d'éligibilités)' followed by two lines of text: 'Vous avez des difficultés à vous chauffer, à payer vos factures, vous ressentez un inconfort dans votre logement...' and 'Vous pouvez remplir ce formulaire de demande de visite qui sera envoyé directement au chargé de visite'. A green button labeled 'Je suis un particulier' is centered below the text.

Les problèmes rencontrés (plusieurs cas possibles) *

Impayés d'énergie / d'eau

Coupures

Factures importantes d'énergie / d'eau

Froid en hiver / Chaud en été

Humidité / Moisissures

Restriction de chauffage / Utilisation de chauffage d'appoint (poêle à pétrole, bain d'huile...)

Equipements défectueux (absence, pannes, vétusté ou défaillance d'un système de chauffage, de production d'eau chaude, de ventilation ou d'électro-ménager)

12

On a voulu proposer un formulaire assez simple pour récolter les informations principales : coordonnées, statut d'occupation, typologie de logement, problèmes rencontrés (= on retrouve les indices de manière simplifiée).

Une fois le formulaire saisi, il est reçu par le CPIE qui contacte ensuite le ménage pour prendre RDV en vue du diagnostic socio-technique au domicile.

Ces formulaires sont en ligne sur : <http://www.eco-renovez.fr/action-sociale/>

Formation SLAME à destination des professionnels

→ Monter en compétence sur la problématique et des solutions pour favoriser le repérage des ménages

Durée : 2 demi-journées

Période : fin juin/début juillet et automne

Lieu : à définir

Déroulé :

1/ Repérage des ménages

=> Définition partagée de la précarité énergétique : contexte/enjeux, chiffres

=> Quels indices pour repérer les ménages en précarité énergétique ? Causes et conséquences de la précarité énergétique

2/ Les solutions à apporter

Travail collectif sur des situations de familles en précarité énergétique et les réponses possibles à apporter

Le guide ressources de la précarité énergétique sur le TPA

=> Qu'en pensez-vous ? Etes-vous intéressé.e.s ?

13

Les formations sont construites sur un mode participatif avec apport de compléments théoriques . Elles permettent de favoriser l'inter-connaissance des acteurs locaux et de structurer les outils liés au suivi des ménages.

Ex pour le point 1 : définition collective de la PE, par rapport à la situation de vos publics

Ex pour le point 2 : A partir de 3 situations différentes : une famille monoparentale, un jeune et une personne âgée (locataires ou propriétaires), faire ressortir :

=> quelles problématiques (Santé, Social, Financière, Technique) ?

=> comment aborder le problème avec le ménage ?

=> quelles réponses sur le logement, les équipements, l'usage ?

=> quelle orientations (dispositifs, acteurs) ?

En 3 groupes, chacun va étudier chaque situation pendant 20 minutes puis restitution collective

Restitution des problématiques et solutions sous forme de tableau Santé, Social, Financier, Technique.

Cette formation est GRATUITE. Elle est prévue dans le cadre du projet. → Nous vous enverrons prochainement le programme de cette formation pour lancer les inscriptions.

Structures intéressées : Un toit, CCAS Aix-en-Provence, CCAS Vitrolles (relais vers le CCAS des Pennes-Mirabeau)

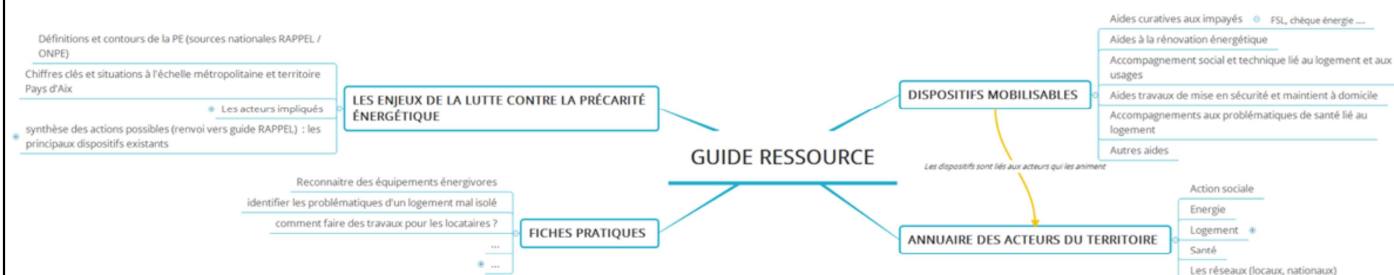
Pour aller plus loin sur les formations sur ce thème :

<https://www.precarite-energie.org/sensibilisation-a-la-precarite-energetique-formation-en-ligne-du-rappel-1560/>

<https://www.precarite-energie.org/formation-nationale-les-travailleurs-sociaux-face-a-la-precarite-energetique/>

MOOC sur la précarité énergétique / https://www.precarite-energie.org/un-mooc-sur-la-precarite-energetique-ouverture-le-22-octobre-2019var_modecalcul/

Le dossier ressources : un guide pour mieux connaître les acteurs et les dispositifs



Support numérique ou physique qui puisse permettre de mieux repérer qui fait quoi sur le territoire.

Nous reviendrons vers vous pour compléter des fiches de présentation de vos structures.

Modalités d'organisation du suivi des familles

L'intervention ne se limite pas à la visite à domicile !

→ construire avec vous les réponses à apporter pour le suivi des ménages

- ⇒ Mise en place de comités techniques : fréquence ?
- ⇒ Territoire : Bassin minier, Aix-en-Provence, Vitrolles
- ⇒ s'associer aux commissions existantes ?

15

Echanges :

Astrid HERCZEG (AG2R La Mondiale) : mettre en place des fiches de suivi à 3 mois / 6 mois 1 an ? => Claire : par expérience, il est intéressant que les structures d'un même territoire puissent se rencontrer pour définir le suivi et assurer une orientation ad'hoc.

CCAS Aix : ça a plus de sens par territoire. Il est difficile de se mobiliser sur des comités technique mais tous les 3 mois semble être envisageable. Se baser sur un listing des ménages concernés. => Virginie : on peut aussi se greffer sur des comités existants en prévoyant 30 min à 1h pour que l'on intervienne sur ces ménages à suivre.

Isabelle , Un toit : la fréquence tous les 3 mois est envisageable. Une fiche de suivi individuel peut être un bon support pour construire ce suivi. Envisager 1 volet locataire et un volet bailleur dans le suivi.

Jocelyne CCAS Vitrolles : cette fiche peut être aussi envisage sous forme d'auto évaluation pour la famille afin qu'elle s'approprie mieux la gestion de ses consommations. Reste à définir les moyens : appel téléphonique, rendez vous

CCAPEX (comité départemental de coordination en cas d'expulsion locative) se réunit tous les 3 ou 4 mois avec les bailleurs partenaires sociaux,... C'est une commission qui peut être le lieu pour greffer le suivi VAD SLAME à minima sur la commune de Vitrolles.

Didier Laporte, Un toit : pour cette fiche se baser sur les recommandations éditées dans le rapport de visite.

Reste la question de l'accompagnement des familles afin de les rendre autonomes sur leur suivi, comment les aider à se saisir du problème ?

- ➔ L'équipe projet va proposer une fiche de suivi qui se base sur le rapport de visite. Cette même fiche suivi sera co construite avec vous.
- ➔ Nous reviendrons vers vous afin de valider les principes de fonctionnement des comités de suivi.

Exemple de rapport de visite



PARIS D'AX



Service local adapté
pour la maîtrise de l'énergie



PARIS D'AX

Diagnostic sociotechnique à domicile

Occupant	Madame G	Chargé de visite
Adresse		Christophe CAZAMIAN
Statut		04 42 93 30 26
		c.cazamian@paris-dax.com
Date de visite	20/04/2021 à 9h30	
Logement	Appartement de 30 m² au rez-de-chaussée	
Bâtiment	Date de construction inconnue, hauteur sous plafond d'environ 3,5 m	
Fenêtres	Double vitrage ancien	
Occupation	1 personne	
Ventilation	Ventilation Mécanique Contrôlée	
Chauffage	Panneaux rayonnants électriques	
Eau chaude sanitaire	Cumulus électrique de 200L	
Cuisson	Électrique	
Aide financière	Bénéficiaire du chèque énergie	

Madame G habite son logement depuis 2009. Elle a remarqué une augmentation des mensualités de fourniture d'électricité depuis mars 2021.

Consommation d'énergie

Fournisseur : EDF

Contrat : Tarif Bleu 6 kVA Option Heures Creuses

	juillet 2019	juillet 2020
	Consommation	Coût
Heures creuses	1 137 kWh 53%	
Heures pleines	1 003 kWh 47%	455 €
Total	2 140 kWh	

Nous notons une bonne valorisation des heures creuses (53% de la consommation totale). Nous recommandons effectivement que la part d'heures creuses soit supérieure à 40% pour que ce type de contrat soit financièrement intéressant.

Remarque

Madame G précise n'avoir pas été présente dans son logement 3 mois durant cette période bien qu'elle ait un doute. Cette consommation ne serait donc pas représentative d'une occupation annuelle du logement.



Continuer de suivre la consommation d'énergie

Le montant des mensualités est passé de 43,21€ à 73,55€ en mars 2021. La facture précisant cela ne mentionnait pas de relevé de compteur. Nous recommandons de continuer à suivre la consommation du logement mensuellement en faisant des relevés de compteur afin d'identifier l'impact des gestes économes mis en œuvre.

Chauffage

Madame G régle son chauffage à 20°C la journée et à 19°C la nuit dans le salon. La chambre n'est pas chauffée, sauf 45 minutes avant le coucher.



Fermer les portes des pièces moins chauffées

Nous recommandons de fermer les portes des pièces moins chauffées afin de ne pas chauffer un volume vide inutilement.

Avec le soutien de



Nous recommandons de réduire de 3°C la température la nuit et la journée en cas d'absence afin de faire des économies de chauffage substantielles.

Eau Chaude Sanitaire

Le logement dispose d'un cumulus électrique de 200L. Nous précisons que ce cumulus est disproportionné par rapport aux besoins de Madame G.

La température de l'eau chaude au robinet de la cuisine, proche du cumulus, est de 54,5°C, ce qui est parfait.

Nous avons installé des réducteurs de débit aux robinets et une douchette économe.

Robinet	Ancien débit (L/min)	Nouveau débit (L/min)
Cuisine	8	5
Salle de bain	9	5
Douche	9	7,5

Ventilation

La bouche d'extraction d'air de la salle de bain était obstruée car Madame G ressent des courants d'air dans cette pièce. Nous avons profité de la visite pour enlever le plastique obstruant la bouche.



Aération et ventilation

Nous recommandons de maintenir les bouches d'extraction du logement fonctionnelles afin d'assurer une qualité de l'air satisfaisante dans le logement et d'évacuer l'humidité. Nous recommandons en plus d'aérer le logement 5 à 10 minutes par jour.



Installer un rideau de douche

Afin de maintenir un confort satisfaisant dans la salle de bain, nous recommandons d'installer un rideau de douche.

Autres conseils



Petits équipements économes

Lors de la visite, nous avons remis au ménage 2 LEDs, une douchette économe, 2 éco-mousseurs, une multiprise à interrupteur et un thermomètre.



Conseils pour le confort d'été

Afin d'améliorer le confort d'été, nous recommandons d'effectuer les gestes suivants :

- Créer de l'ombre la journée (en fermant les stores et les fenêtres du logement)
- Aérer le logement la nuit
- Végétaliser

Utiliser un ventilateur

Pour aller plus loin sur le confort d'été, vous pouvez consulter le guide de l'ADEME : « Chaud dehors, frais dedans » disponible au lien suivant : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-chaud-dehors-frais-dedans.pdf>



Contrat d'électricité et de gaz

Nous recommandons de comparer les offres d'énergie de manière neutre et gratuite sur le site : <https://comparateur-offres-energie-info.fr/compte/profil-particulier> géré par le Médiateur national de l'énergie.

MERCI

Ce projet fonctionne et fonctionnera grâce à votre contribution

À très vite